

Département de Loire Atlantique	République Française
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON</b>	<b>CONSEIL du 28 SEPTEMBRE 2023</b> <b>Délibération n° 01_28-09-2023</b>
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	<b>Date de convocation</b> : 22/09/2023 <b>Lieu de la séance</b> : PRINQUIAU <b>Date de la séance</b> : 28/09/2023
<b>Présents :</b> Messieurs : A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, R. GUYON, D. GUILLE, M. GUILLARD, P. MARTIN, P. BRIAND, J.P BLANC, A. JOGUET, R. NICOLEAU, Y. TAILLANDIER, A. FARCY, M. MEZARD, F. MOREAU, P. CORBEL, J. TATARD  Mesdames : V. BARILLAU, M. GALLERAND, S. PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, D. HARIOT, H. COUTELLER, V. GAUTIER, C. SACHOT, E. LE QUENVEN, M. VANDEN BRUGGE, J. LERAY, I. LE BELLEGO, P. CHABAUD, C. PETER, S. HALLIEN-LANIO	<b>Nombre de membres en exercice</b> : 36 <b>Quorum</b> = 19 <b>Nombre de conseillers présents</b> : 32 <b>Procurations</b> : 2 <b>Absents</b> : 2 <b>Nombre de votants</b> : 36
<b>Absents excusés ayant donné procuration à :</b> T. GADAIS pouvoir à D. GUILLÉ N. FLAURAUD pouvoir à M. GUILLARD	<b>Présidence</b> : R. NICOLEAU <b>Secrétaire de séance</b> : H. COUTELLER <b>Rapporteur</b> : P. MARTIN
<b>Absents excusés :</b> P. CORMERAIS S. MAURE	

**RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU  
SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON**

Vu le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, ci annexé,

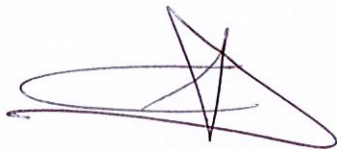
## CONCLUSION

Le Conseil communautaire :

- PREND ACTE du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, ci-annexé.

Fait le 29 septembre 2023

H. COUTELLER  
Secrétaire de séance



Rémy NICOLEAU  
Président



The stamp is circular and contains the text: "COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON" around the top edge and "SAVENAY - SILLON" around the bottom edge.

ACTE RENDU EXECUTOIRE  
APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE : 06 OCT 2023  
ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE : 06 OCT 2023  
Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON  
Rémy NICOLEAU